Collège Sciences de la santé

Scolarité D.U. Santé
Case 148
146, rue Léo Saignat
CS 61292
33076 BORDEAUX Cedex

DIPLOME UNIVERSITAIRE
PREPARATION A LA PRATIQUE DE L'EXERCICE OFFICINAL

UFR de rattachement* : *UFR des Sciences Pharmaceutiques.

1/ Objectifs de la formation :

L'objectif de cette formation est de permettre aux pharmaciens n'ayant pas exercé la pharmacie d'officine ou ayant interrompu cette activité, d'acquérir et d'actualiser leurs connaissances et d'effectuer un stage conventionné en officine en vue d'exercer la profession de pharmacien d'officine, voire de devenir titulaire d'officine (Art. L. 5125-8 du Code de la Santé Publique : expérience professionnelle de 6 mois en officine exigée dans ce cas). Le conseil de l'Ordre des pharmaciens, garant des compétences professionnelles des pharmaciens lors de leur demande d'inscription au tableau, incite les personnes à effectuer, à chaque fois que nécessaire, une remise à niveau tant sur le plan des connaissances que des compétences.

2/ Responsable :

Professeur Marine AULOIS-GRIOT
Université de Bordeaux
Laboratoire de Droit et Économie pharmaceutiques
UFR des Sciences Pharmaceutiques
146, rue Léo Saignat
33076 BORDEAUX Cedex
05 57 57 12 51
05 57 57 10 36
marine.aulois-griot@u-bordeaux.fr

3/ Organisation générale de la formation :

3-1 Capacité d'accueil :
Maximum 40 étudiants.

3-2 Durée de la formation :
La formation dure **un an** et a lieu tous les ans.

3-3 Enseignement théorique :
L'enseignement se fait en présentiel (15 heures) et en distanciel (125 heures).
Le volume horaire global de la formation est de **140 heures (hors stage)**.
Ces enseignements sont dispensés d'octobre à mars et se déroulent à l'UFR des Sciences Pharmaceutiques.

3-4 Stages *:
Un stage pratique (obligatoire) conventionné de 6 mois à temps plein dans une pharmacie d'officine agréée, doit être effectué et validé. Le stage débute à partir de janvier.

*Les stages donnent lieu à convention.

4/ Conditions d'inscription :

Niveau de recrutement / prérequis :
- être titulaire du diplôme français d'État de Docteur en Pharmacie ou de Pharmacien (art. L.4221-2 CSP), quel que soit le parcours suivi en formation initiale (officine, industrie, internat, recherche) ;
- ou titulaire d'un diplôme de pharmacien obtenu dans un autre État de l'Union européenne et ouvrant droit à l'exercice de la pharmacie en France (art. L.4221-4 CSP) ;
- ou titulaire d'un diplôme de pharmacien obtenu dans un État tiers et reconnu par les autorités françaises comme permettant l'exercice de la pharmacie en France (art. L. 4221-12 CSP)

Il conviendra de joindre à votre dossier de candidature : un curriculum vitae, une lettre de motivation et le diplôme requis pour accéder à la formation (à minima).

5/ Coût de la formation :

En formation continue :
- Reprise d'études financées : **2500 €**
- Reprise d'études non financées : **1500 €**
- Demandeur d'emploi : **1000 €** ***(sur présentation d'un justificatif de refus de prise en charge par France travail).***

Auquel s'ajoutent les droits d'inscription correspondant à la base du droit d'inscription de Licence.

En formation courte :
- Un module seul ou stage seul : **500 €**

6/ Contrôle des connaissances et conditions de validation :

6-1 Nombre de session :
Il est organisé 1 session d'examen par an**.**

6-2 Nature des épreuves :
La présence en cours est obligatoire (contrôle continu).

6-3 Validation :
Pour être déclarés admis, les candidats doivent valider chaque module et présenter un commentaire d'ordonnance + cas de comptoir (oral)

6-4 Dispositions prévues en cas d'échec :
Le redoublement est autorisé.

7/ Délivrance du diplôme :

Après obtention, le Diplôme est remis à l'étudiant :
- par voie postale après une demande écrite
- en main propre sur présentation d'une pièce d'identité

Modifications (réactualisation, les DU/DIU de l'UFR des Sciences Pharmaceutiques sont gérés à compter de l'année universitaire 2020-2021 par le service de scolarité des DU et Capacités en médecine) : Conseil UFR Sciences Pharmaceutiques du 25/05/2021
Conseil du Collège Sciences de la santé du 28/06/2021

Modification du tarif formation initiale (ajout d'un tarif global) :
Conseil UFR Sciences Pharmaceutiques du 27/09/2021
Conseil du Collège Sciences de la santé du 29/09/2021

Suppression du tarif formation initiale et modifications :
Conseil UFR Sciences Pharmaceutiques du 20/03/2023
Conseil du Collège Sciences de la santé du 30/03/2023
(Version 4)

Modification (organisation générale de la formation) :
Conseil UFR Sciences Pharmaceutiques du 05/05/2025
Conseil du Collège Sciences de la santé du 13/05/2025
(Version 5)

ANNEXE I
PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS
DIPLÔME D'UNIVERSITÉ « PRÉPARATION À LA PRATIQUE DE L'EXERCICE OFFICINAL »

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ « PRÉPARATION À LA PRATIQUE DE L'EXERCICE OFFICINAL »

PROGRAMME DES ENSEIGNEMENTS

De Octobre à Mars : 5 modules obligatoires (modules 1 à 5)

- **Module 1 – Prise en charge du patient à l'officine (pathologies chroniques) (Podcasts et ED en distanciel synchrone) ~ 30 h** : Pour chaque thème, rappels de cours (Capsules) et mise en application sous forme d'ED (classe virtuelle)

Thèmes
Maladies cardiovasculaires (HTA, infarctus, insuffisance cardiaque, fibrillation auriculaire)
Diabète
Asthme et BPCO
SNC (Dépression, psychose, troubles bipolaires)
Maladies neurologiques (Parkinson, Alzheimer, Epilepsie)
Douleur et inflammation
Migraine
Pansements et petit matériel à l'officine

Validation : Écrit (commentaire d'ordonnance à déposer sur Moodle)

- **Module 2 – Prise en charge pharmaceutique du patient à l'officine – Conseils et cas particuliers ~ 25h - Capsules**

Thèmes
Commentaire d'ordonnance et conseils associés
Médicaments d'ophtalmologie (glaucome et DMLA)
Médicaments conseils en ophtalmologie (conjonctivite, allergie..)
Médicaments de l'hémostase
Médicaments de l'imagerie médicale
Médicaments à statut particulier
Médicaments conseils du système digestif
Médicaments conseils en ORL
Médicaments de dermatologie (acné, psoriasis, gale…)
Hygiène bucco-dentaire

Validation : Écrit terminal (QROC – QCM) – 30 minutes - Moodle

-
-

- **Module 3 – Dispensation des médicaments et autres produits de santé – 30h DISTANCIEL** : Pour chaque thème, rappels de cours (Capsules) et mise en application sous forme d'ED (classe virtuelle)

Thèmes
Allergie
Sevrage tabagique
Dysthyroïdies
Ulcères et RGO
Arthrose
Goutte
Biothérapies en ville (maladies auto-immunes)
Hyperactivité de l'enfant

Validation : Contrôle continu (QCM sur Moodle)

- **Module 4 – Soins de premiers recours à l'officine ~ 25h – Distanciel et présentiel (2 jours max)**

Thèmes
Tests rapides d'orientation diagnostique
Bilans partagés de médication
Application aux entretiens pharmaceutiques
Vaccination

Validation : QCM lors des formations TROD et vaccinations en présentiel - Délivrance des attestations de formation à la vaccination et à la réalisation des TRODs

- **Module 5 – Droit pharmaceutique et entreprise officinale ~ 30 h**

Thèmes
Présentation de l'entreprise officinale
Présentation de la presse professionnelle et de Défimedoc
La démarche qualité à l'officine
Le champ d'activité de l'officine
L'équipe officinale
Déontologie et responsabilité du pharmacien d'officine
L'installation du pharmacien, aspects juridiques
L'installation du pharmacien, aspects comptables et financiers
Le grossiste-répartiteur, partenaire de l'officine

Validation : 1 procédure AQ en lien avec l'activité (note sur 10) et une note de synthèse (2pages max) sur un sujet d'actualité officinale (note sur 10) (à déposer sur Moodle)

Module stage

- Stage officinal de 6 mois - dans une officine agréée (convention / dérogation le cas échéant)
- Période de stage : à partir de janvier (en parallèle des cours)
- Examen de stage : Commentaire d'ordonnance + cas de comptoir (oral)

Calendrier des enseignements :

- Octobre à décembre : Modules 1 à 4
- Décembre à mars : Module 5
- Enseignements en classe virtuelle (distanciel synchrone) **le Jeudi**

Validation du DU :

- Validation des 5 modules obligatoires et du stage

Pour candidater :

Courant mai, sur e-candidat : https://ecandidat-diplome-universitaire.u-bordeaux.fr/
- Joindre au dossier de candidature CV + lettre de motivation + copie du diplôme
- Étude du dossier par la commission pédagogique
- Résultats courant juillet

Coût de la formation

En formation continue :

- Reprise d'études financées : 2500 €
- Reprise d'études non financées : 1500 €
- Demandeur d'emploi : 1000 € (sur présentation de justificatif d'un refus de prise en charge par France travail)

Possibilité de suivre des modules isolés

- Un module seul : 500 €

Pour connaitre le coût de la formation et obtenir un devis, contacter Séverine DELAMARRE :
05 57 57 92 28 - severine.delamarre@u-bordeaux.fr

Renseignements

Responsable pédagogique : Professeur Marine AULOIS-GRIOT : marine.griot@u-bordeaux.fr
Tél. : 05 57 57 12 51 – Secrétariat (Mme Foucher Poli) : 05 57 57 10 36

Renseignements administratifs : Zakaria BENAYAHA (Service de scolarité DU)
Tel. : 05.57.57.14.10 - zakaria.benayaha@u-bordeaux.fr